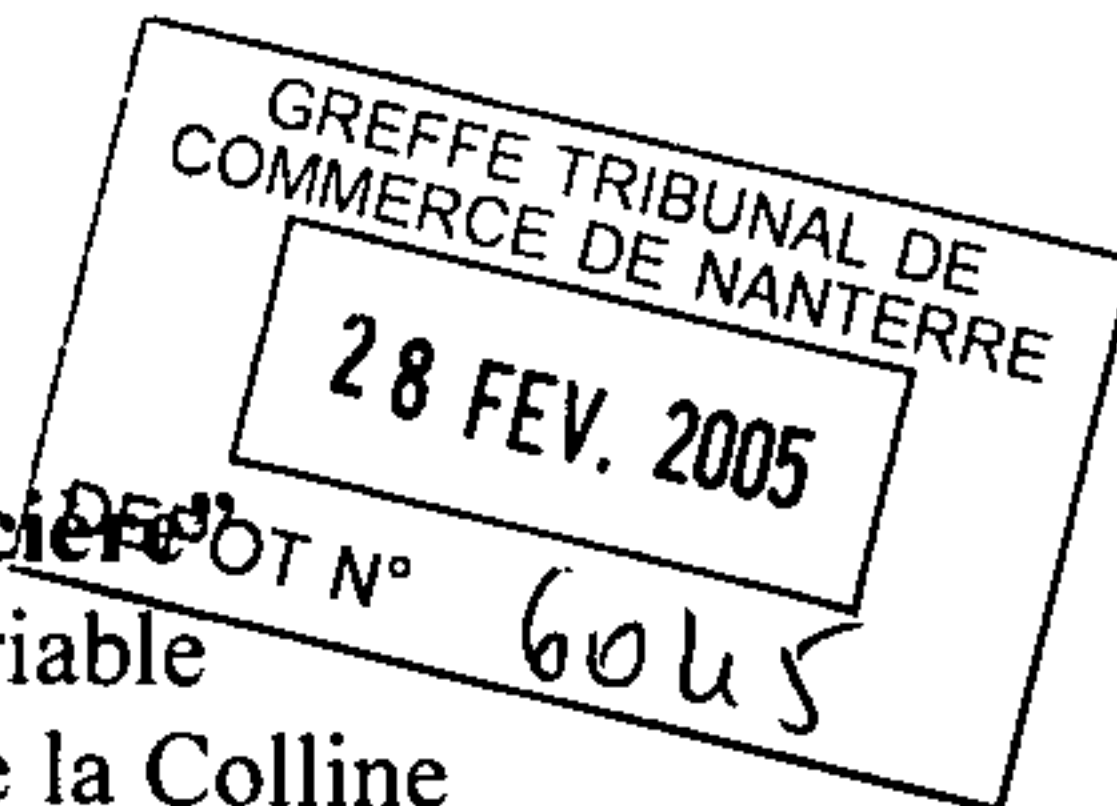


• F

“Centre d’Optimisation Fiscale et Financière”
Société par Actions Simplifiée à capital variable
Siège social : 4-6 rue d’Orléans - 429 bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD cedex
RCS NANTERRE : B 438 010 217



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
20 AVRIL 2004**

L'an deux mille quatre et le 20 Avril à 12h00 au siège social social, à SAINT CLOUD (92213), 4-6 rue d'Orléans - 429 bureaux de la colline - les associés de la Société Centre d'Optimisation Fiscale et Financière, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Les associés ont été convoqués par lettre simple remise en mains propre le 1er avril 2004, Monsieur David INQUEL en sa qualité de Co-gérant de la SARL “LA BORDELAISE D'INVESTISSEMENT” représente cette société lors de l'assemblée.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Lionel DESAGE préside la séance en sa qualité de Président.

La totalité du capital social étant représenté, l'assemblée est valablement réunie.

En conséquence, l'Assemblée réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des Associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés
- copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes
- feuille de présence et procuration données par les Associés représentés éventuellement
- un exemplaire des statuts de la Société

Il dépose également les documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le rapport du Président,
- le texte des projets de résolution.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des statuts et déclare que les documents et renseignements nécessaires à la prise de décision des associés leur ont été adressés ou étaient tenus à leur disposition au siège social, de puis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Commissaire aux Comptes titulaire
- Nomination du Commissaire aux Comptes suppléant comme titulaire
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant
- Pouvoir en vue des formalités

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne en demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président prend acte de la démission de Monsieur LECUNFF de ses fonctions de Commissaires aux Comptes titulaire et le remercie pour le travail accompli.

Conformément à l'article L 225-228 du Code de Commerce, Monsieur Amhed HAMDI, Commissaire aux Comptes suppléant, est nommé Commissaire aux Comptes titulaire ~~retroactivement à compter du 1er avril 2004.~~

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, la collectivité des associés désigne en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant Madame Nicole BAUDIN demeurant 12 rue de Reims 94700 MAISONS-ALFORT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



TROISIÈME RÉOLUTION

La collectivité des associés confère tout pouvoir au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autre qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés présents ou par leur mandataire, après lecture.

